

Bernard Nominé

L'Association, l'École, le Nom-du-Père et le sujet supposé savoir

Les points que je vais vous exposer sont issus d'une réflexion que j'ai menée avec mes collègues de la région des Pyrénées dans plusieurs réunions de forums. Nous sommes partis de la lecture d'un ouvrage collectif intitulé *Essaim*¹, publié aux éditions Erès et notamment d'un article d'Erik Porge qui avait retenu mon attention. Dans cet article Erik Porge propose un modèle pour rendre compte de la dynamique complexe de la communauté lacanienne. Il y aurait une tension constante entre les nécessités de l'association qui supposent la reconnaissance de la place de l'exception et les principes d'une école qui supposent un certain rapport au sujet supposé savoir.

Il est certain qu'en parcourant l'enseignement de Lacan on peut se rendre compte des rapports complexes qui existent entre ces deux concepts du Nom-du-Père, du sujet supposé savoir et de la relation tout aussi complexe qui les unit à la fonction du Maître.

Le premier point que je voudrais souligner c'est qu'au sortir de la Société Française de Psychanalyse, et suite à son excommunication de l'Association Internationale de Psychanalyse, Lacan fonde son Ecole Freudienne de Paris. D'emblée le terme d'école retient l'attention d'Henry Ey à qui Lacan envoie les statuts. Il refuse d'y adhérer mais lui adresse ce commentaire : « *Si tu m'avais demandé conseil avant de prendre le parti de fonder cette école, l'affection que je te porte t'en aurait dissuadé, car pour autant qu'une école c'est un maître, tu l'as et n'as besoin de rien d'autre. Qu'as-tu à gagner à fonder une école sur des bases juridico-administratives fatalement précaires, alors que ton école existe dans sa plus éclatante réalité ? Une école est constituée quand un maître enseigne librement à des élèves libres. Une école n'est pas une institution ; elle ne se fonde pas sur son officialité, mais sur le prestige de son maître...* ».² Henry Ey souligne donc qu'une école n'est pas seulement un lieu avec des murs une porte et des conditions d'entrée, mais qu'une école c'est un certain rapport entre un maître et les élèves qui choisissent de le suivre. On pourrait ajouter que dans le domaine artistique ou philosophique une école c'est un style que l'on peut reconnaître après-coup comme ayant marqué une époque à partir d'un ou plusieurs maîtres. Si la fondation

¹ *Essaim* n°1, *De la communauté issue de l'enseignement de Lacan* Revue éditée par Erès juin 98. Voir aussi l'ouvrage d'E.Porge : *Les noms du père chez Lacan, ponctuations et problématiques*, Point hors ligne Erès 1997.

² Henri Ey, *Brouillons non datés*, transcrits par Renée Boulay et cités par Elisabeth Roudinesco, *Histoire de la psychanalyse en France*, 2, Seuil, pp.436-437.

d'une association se décide et s'enregistre légalement à une certaine date, il n'est pas certain, par contre que la fondation d'une école puisse se prévoir à l'avance. Cela peut être un souhait, un objectif fixé à l'horizon mais seul l'avenir pourra dire si tel mouvement aura fait école.

Il me semble que Lacan a bien enregistré les remarques de son ami Henry Ey car dans une leçon de son séminaire sur *Les problèmes cruciaux de la psychanalyse*, en janvier 1965, parlant de l'école qu'il vient de fonder il dit ceci : « *Cette école, si elle mérite son nom, au sens où ce terme s'emploie depuis l'Antiquité, c'est quelque chose où doit se former un style de vie.* »³ Cette référence au style de vie me semble très importante. Lacan avait déjà souligné la relation entre l'école et le style de vie dans son *Préambule à l'acte de fondation*. Il disait ceci : « *A nous en tenir au malaise de la psychanalyse l'Ecole entend donner son champ non pas seulement à un travail de critique : à l'ouverture du fondement de l'expérience, à la mise en cause du style de vie sur quoi elle débouche.* »

Une école ne se définit donc pas par ses repères de doctrines, ses mots d'ordre mais par le style de vie qu'elle peut générer. Ainsi donc on peut reprendre l'expression d'Henry Ey, l'école c'est un maître, oui, pourquoi pas, nous ne récusons pas cette formule, mais un maître qui transmet un style de vie et non pas un maître qui impose ses idéaux. On pourrait d'ailleurs essayer de différencier les idéaux et le style de vie, ce serait très intéressant. Mais laissons cela de côté et poursuivons.

Si l'école est autre chose qu'une foule comme l'Eglise et l'Armée c'est tout d'abord qu'elle n'est pas forcément réductible à un groupe réel d'individus qui se reconnaissent entre eux. Certains peuvent constituer une école sans le savoir à priori. Ensuite le trait qui rassemble n'est pas de l'ordre du signifiant mais concerne plutôt un certain style de rapport à l'Autre. A chaque fois qu'on considère qu'une pensée, qu'un mouvement a fait école, c'est précisément à partir d'un acte qui a fait rupture avec les idéaux et la pensée ambiante d'une certaine époque. C'est ce que Lacan souligne quand il dit dans son Séminaire sur *L'Acte analytique* : « *Toute pensée qui, dans le passé, a fait école avait cette fin de l'acte.* » Cela revient à dire qu'une école naît du fait d'un certain pas qui suppose un certain type de destitution.

Concernant l'Ecole de Lacan on peut repérer que c'est sa *Proposition d'Octobre* qui la fonde d'avantage que son acte de fondation enregistré trois ans plus tôt. Dans l'acte de fondation Lacan se pose en chef de file, *aussi seul qu'il a toujours été...* C'est la position classique du S1 fondateur mais cela ne garantit pas encore l'école telle que nous l'envisageons au sens de l'Antiquité grecque, c'est-à-dire comme style de vie. D'ailleurs le style de vie de l'EFP dans

³ Jacques Lacan, *Le Séminaire Livre XII Les problèmes cruciaux pour la psychanalyse*, séance du 27/01/65, inédit.

ses trois premières années de fonctionnement ne rompt pas avec les habitudes de la SFP. C'est pourquoi j'aurais tendance à considérer que l'école de Lacan se définit davantage par l'acte avec lequel Lacan va traiter la première crise qui secoue l'association en 1967.

Cette crise de confiance à l'égard du Directoire créé par Lacan ressemble d'ailleurs curieusement à celle que nous avons connue récemment à l'ECF. Valabrega démissionne du Directoire en écrivant : « *Le directoire est une fiction. Son histoire montre qu'il est choisi ou modifié dans l'intention qu'aucune voix discordante ne s'y fasse entendre.* »⁴ La plainte porte sur l'influence trop importante de Lacan sur les nominations d'AE et d'AME. A cette époque il cumule en effet les fonctions de père fondateur, de directeur de l'association et de maître à penser. Or il va faire un pas pour résoudre cette crise de 1967 en écrivant sa *Proposition d'octobre*. Il y a sans doute plusieurs façons de lire cette proposition. Néanmoins il me semble que l'axe central de ce texte c'est une dépossession des pouvoirs du psychanalyste et spécialement du didacticien. Le candidat analyste se présente seul devant ses passeurs et c'est d'après ce qui reste de son témoignage qu'un cartel se prononce. Lacan se dépossède lui-même de son pouvoir de nomination et dépossède par là même l'analyste du candidat. Une figure tombe, celle du père supposé savoir reconnaître la valeur de son poulain de race.

Cette proposition fait vraiment acte dans l'école de Lacan. Mais il faut bien voir que cet acte s'appuie sur une nouvelle élaboration du concept du sujet supposé savoir. Le mathème du transfert trône d'ailleurs au milieu de ce texte formidable que l'on peut aussi lire comme préambule à *La méprise du sujet supposé savoir*. Il nous souligne la nécessaire distance à considérer entre la place de l'analyste et celle du sujet supposé savoir. N'oublions pas que le psychanalyste y figure sous les insignes du signifiant quelconque, quant au signifiant du transfert, « *S'il est nommable d'un nom propre, ce n'est pas qu'il se distingue par le savoir.* »⁵ C'est d'ailleurs quelque chose que Lacan redira à un moment crucial, dans son séminaire intitulé *Dissolution* : « *Le sujet supposé savoir n'est pas tout le monde, ni personne. Il n'est pas tout sujet, mais pas non plus un sujet nommable.* »⁶ C'est vraiment souligner la disjonction que Lacan souhaite marquer entre le nom propre et le savoir supposé. Or s'il y a bien une figure qui rapproche le nom propre et le savoir supposé, c'est la figure du didacticien. Nous serions bien naïfs de croire que nous en avons fini avec cette figure honnie dans la communauté lacanienne. Néanmoins la Proposition d'octobre était faite, entre autres choses, pour lui régler son sort. La proposition crée un lieu de reconnaissance du désir de l'analyste à partir de l'enregistrement de la méprise du sujet supposé savoir et de sa destitution.

⁴ Jean-Paul Valabrega, *Analytica* 7 p.42, cité par Elisabeth Roudinesco op.cit p.448

⁵ Jacques Lacan, *Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'école*, Scilicet 1, p.19-20

⁶ Jacques Lacan, *Dissolution*, Séance du 15/04/80, Ornicar ? n°22-23, p.10

Cet acte que constitue la rédaction de la Proposition d'octobre doit révolutionner le style de vie qui caractérise l'école de Lacan. C'est en ce sens que, selon moi, c'est cette proposition qui fait école et non l'acte de fondation. Curieusement d'ailleurs, si vous lisez l'acte de fondation vous verrez qu'il concerne une école qui n'a jamais existé. « *Je fonde - dit Lacan - aussi seul que je l'ai toujours été dans ma relation à la cause psychanalytique - l'Ecole Française de Psychanalyse.* » J'ai souvent eu sous les yeux cet acte de fondation régulièrement reproduit dans les annuaires de l'ECF mais c'est seulement aujourd'hui que je m'aperçois de cette bizarrerie signifiante. Qui a jamais entendu parler de cette Ecole Française de Psychanalyse ?

Lacan s'en explique un peu dans son *Préambule* qui, de ce fait, apparaît bien plus comme étant un post-scriptum, en disant qu'il a tenu en réserve le titre de l'Ecole Freudienne de Paris dans son acte de fondation. Je ne pense pas qu'il faille négliger cette substitution signifiante et je crois qu'il faut donner toute sa portée à cette mise en réserve de l'école de Lacan au moment de son acte de fondation. Retenons qu'une école est mise en réserve au moment de l'acte de fondation qui, lui, concerne autre chose, en l'occurrence, une association.

Si c'est la Proposition d'octobre qui fait école pour la communauté lacanienne en établissant la théorie du sujet supposé savoir, en le maintenant à distance de l'exercice d'un quelconque pouvoir en dehors de la cure qui, elle, se dirige vers sa destitution, néanmoins les problèmes ne sont pas réglés pour autant.

Il semblerait bien aux dires de ceux qui ont participé à la procédure de la passe dans l'EFP que Lacan n'ait pas réussi à se maintenir suffisamment à l'écart de cette instance. Peut-être n'a-t-il pas fait assez confiance au dispositif qu'il venait d'inventer. De ce fait sa personne a dû combler cet espace vide qu'il avait voulu créer au sein de son école. Il faut bien regarder en face cette leçon de l'histoire car fermer les yeux nous conduirait à répéter cet échec. D'une certaine façon, lorsque nous reprochons à Miller ses ingérences dans le Conseil, le Directoire, les cartels de la passe, il nous répond qu'il fait comme Lacan. Peut-être ! Cela dit, l'esprit n'est pas le même. Lacan n'était pas sourd aux objections, il se plaignait lui-même de ce que sa personne puisse faire écran à son action. Il a répondu par des actes dont son école ne peut que tirer les bénéfices. C'est *la Proposition d'Octobre* et plus tard la dissolution. Si ces actes portent atteinte au pouvoir de l'association, par contre ce sont des actes de sauvegarde de la psychanalyse. En revanche, en faisant des faux pas de Lacan une ligne de conduite on pourra renforcer l'autorité d'une association mais, concernant la psychanalyse, on n'ira pas très loin.

Il me semble que nous ne sortirons de l'impasse qu'en reprenant ce point de disjonction entre les impératifs d'une association qui s'appuie sur les pouvoirs de l'exception et l'esprit d'une

école qui suppose une transmission du désir et un libre transfert de travail. Cette disjonction redouble une disjonction qui structure de bout en bout l'expérience analytique. C'est la distance entre le Nom-du-Père qui indique la fonction de l'exception et le sujet supposé savoir qui, s'il voile une place vide au départ de l'expérience, doit pouvoir s'effacer pour la révéler à la fin.

Quelle communauté peuvent former ceux qui partagent cette expérience de l'inessentiel du sujet supposé savoir et qu'advient-il du rapport au père quand on a pu faire la preuve que le père ne sait pas ? Est-ce que cela nous conduit forcément à constituer une horde sauvage qui récuse la légitimité de l'exception ? Est-ce que cela ne pourrait pas nous conduire à inventer une communauté inédite, un style de vie auquel on pourrait reconnaître une école de psychanalyse ?